

COMMUNIQUE DE PRESSE

St-Aubin, le 23 septembre 2024

AgriCo – Impact économique : Une étude mandatée par la COREB et par la Commune de St-Aubin démontre les retombées économiques qui sont à attendre au niveau local et au niveau régional en lien avec le développement du campus AgriCo. La totalité des effets économiques escomptés dépassera largement les frontières de la zone AgriCo et de la Commune de St-Aubin et toute la région en bénéficiera. En effet, les dépenses de prestations intermédiaires et d’investissements, ainsi que les dépenses de consommation des salariés génèreront également des impulsions économiques.

Contexte

Le site du campus industriel AgriCo comprend 27,7 hectares de zones d’activités, lesquelles sont entourées de 100 hectares de surfaces agricoles. L’État de Fribourg, qui a acheté ces terrains en 2017, a transféré la propriété de cette zone à l’Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF) pour la gestion et le développement de ces terrains. Au total, 842,9 millions CHF seront investis pour le développement de ce site industriel. AgriCo est destiné à devenir le campus de référence en Suisse dans le domaine de la production agroalimentaire et de la biomasse avec, à terme, un potentiel de plus 1'700 EPT (plus de 2'100 personnes travaillant sur le site).

AgriCo vise également à devenir un site industriel pilote en termes de protection de l’environnement et d’énergies renouvelables. L’État de Fribourg l’a placé au centre de sa stratégie agricole et alimentaire, notamment en favorisant le concept « de la ferme jusqu’à l’assiette » (transformation, vente, distribution).

Le développement de ce site industriel constitue une opportunité non-seulement pour la Commune de St-Aubin qui l’abrite mais également pour toute la région de la Broye. C’est pourquoi la commune et la COREB se sont unis pour mandater le bureau spécialisé BAK Economics pour réaliser une étude sur le potentiel économique du site AgriCo.

L’étude s’est focalisée, d’une part, sur la détermination des répercussions économiques pendant la durée de l’aménagement de ce site par le biais des investissements connexes réalisés dans la région, et, d’autre part, sur les effets durablement liés à l’aménagement de ce site, en termes de valeur ajoutée, d’emploi et fiscaux (après mise en service).

Principaux résultats de l’étude

L’étude démontre que le site AgriCo va engendrer des retombées économiques conséquentes, non seulement pour la Commune de St-Aubin, mais également pour toute la région au sens large.

Au total, 842,9 millions CHF seront investis pour le développement de ce site industriel, visant à produire une valeur ajoutée globale de 581 millions CHF. La majeure partie des effets macroéconomiques est générée par la construction, ainsi que par les branches apparentées à la construction, telles que les bureaux d’ingénieurs et d’architecture et les fournisseurs de matériaux pour la construction. Mais une multitude d’entreprises représentant d’autres branches et qui interviennent tout au long de la chaîne de valeur vont aussi en profiter. Plus des trois-quarts de la valeur ajoutée macroéconomique dégagée par le développement de cette zone (372 millions CHF) va rester dans une région qui comprend l’ensemble des communes dans un rayon de 50 kilomètres (en voiture) et s’étend sur quatre cantons (FR, BE, NE, VD).

L'étude démontre que les impulsions économiques réguliers après achèvement complet du site AgriCo auront un impact important. Ainsi, chaque franc de valeur ajoutée issue de l'activité des entreprises établies sur le campus AgriCo induit à son tour 82 centimes de valeur ajoutée dans d'autres entreprises suisses, dont 46 centimes dans la région. De manière générale, une valeur ajoutée constante de l'ordre de 570 millions CHF par an sera produite dans la région, associée à près de 3'100 postes de travail (EPT). Au total, la rémunération annuelle des 3'800 personnes composant ces EPT sera de 257 millions CHF.

Le secteur public profitera également du développement du campus AgriCo par le biais d'impôts directs plus élevés. Dès que les capacités du site tourneront à plein régime, les communes de la région et les cantons concernés bénéficieront d'un rendement fiscal annuel supplémentaire de 23.3 millions CHF (y compris la part des cantons et l'impôt fédéral direct). Pendant la période de développement du site, le rendement fiscal supplémentaire dégagé au profit des cantons et des communes sera de 17.4 millions CHF.

Contact presse

Michael Willimann, syndic de St-Aubin

Lionel Conus, secrétaire régional COREB

Michael Grass, membre de la direction BAK Economics